

## **BILATÉRALE : LES RÉFLEXIONS DU DI ET LES INTERVENTIONS DE L'UNSA**

La bilatérale est désormais un rendez-vous coutumier que nous propose le DI permettant de l'interroger et d'entendre ses réflexions sur les sujets douaniers du moment.

L'UNSA a fait valoir que **ces réunions ne pouvaient se substituer aux instances institutionnelles**, seules habilitées à décider des modifications d'organisations. Nous prenons donc les propos du DI sur l'évolution des structures comme des réflexions et non des certitudes.

Sur notre insistance, Monsieur PUCETTI nous confirme bien que ses réflexions sont d'autant moins des décisions arrêtées qu'elles sont à options multiples !

Ainsi, sa réflexion d'implantation d'une nouvelle unité située entre les brigades basques et béarnaises afin de boucler le maillage douanier à la frontière des Pyrénées occidentales est ouverte à toutes les hypothèses.

L'UNSA s'est déjà exprimée lors de précédents CTSD pour demander que les effectifs de la surveillance dans l'interrégion ne diminuent pas malgré les suppressions globales envisagées. Si la création d'une nouvelle brigade arrivait en discussion lors d'un CTSD, **nous exigeons un abondement d'agents !**

**Sur la situation COVID**, l'UNSA a demandé où en étaient les stocks de masques chirurgicaux et les distributions aux services:

pour les stocks de masques chirurgicaux une nouvelle commande prolongera leur réserve au delà de mars 2022. Il serait donc anormal, selon nous, que des services puissent en être restreint.

**Sur le cadrage budgétaire**, le DI annonce pour 2022 (- 22) postes budgétaires inhérents aux transferts, l'ajustement (+ ou - de 22) dépendra du renforcement des missions qui se fera par autofinancement !

Autrement dit, les emplois affectés aux nouvelles missions seront ponctionnés sur les effectifs existants.

L'UNSA met en garde le DI sur le fait que notre région pourrait être peu pourvue en renforcement de missions mais par contre pourrait être contributrice en économie de personnel au même niveau que les autres DI: **soit la double peine !**

L'UNSA appuiera donc le renforcement des missions en PPF, du maillage territorial et des contrôles de conformité des produits sur les plateformes logistiques. Mais l'emploi doit suivre !

**Sur le télétravail**, le DI n'a donné qu'une seule consigne générale, celle de limiter le télétravail à 1 jour hebdomadaire pour les chefs de service.

L'UNSA rappelle qu'elle a été à la pointe du combat notamment au niveau FP **pour promouvoir le télétravail** mais nous pensons, contrairement à lui, que **le télétravail n'est absolument pas compatible (sauf cas précis) dans un service de terrain comme la surveillance.**

Par ailleurs nous nous interrogeons sur le cas des agents bénéficiant des IFD et basculant en télétravail, conserveront-ils les IFD ? De même l'allocation de 2,5€ versée par jour télétravaillé devrait, selon nos informations, être prélevé sur le budget de la DI. Le DI est surpris par notre propos et pense qu'il s'agit d'une indemnité du Titre II, donc hors budget DI. Espérons que des économies ne

nous soient pas là aussi imposées !

**Sur les transferts de missions**, la copie du DI pour 2022 semble en ordre de marche. Pour 22 emplois transférés, nous aurons 35 agents concernés en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux 23 agents (reclassés en interne) devraient être informés des affectations et du calendrier dès cette semaine. Pour les 12 autres l'information se fera dès que les administrations d'accueil auront finalisé le traitement des dossiers. A noter que 3 demandes de rupture conventionnelle sont traitées; celles impliquant des agents restructurés (2) offriront l'indemnité plafond (soit deux ans de salaire). Concernant les délais d'affectation de certains agents, l'UNSA a demandé des précisions, ainsi :

- Le mode de gestion des dossiers de remboursement des TIC, qui pourrait s'étaler jusqu'à fin 2023, n'est pas encore défini et continue à être discuté au niveau national.
- Le transfert des dossiers du droit de la navigation pourrait prendre 8 à 10 mois.

Nous rappelons que l'UNSA Douanes n'est pas satisfaite des propositions faites par la DG concernant l'accompagnement social. Nous considérons que l'ensemble du personnel des douanes est impacté par ces restructurations, c'est pourquoi nous réclamons

- l'augmentation des taux de promotions,
- la possibilité de départ en retraite anticipé
- une revalorisation du régime indemnitaire pour tous les agents.

**Sur les lignes de gestion**, nous indiquons au DI **notre total désaccord sur le nouveau système** de promotion que nous jugeons d'autant plus néfaste que les taux de promotion se réduisent. A notre question, le DI indique que ce sont les CREP qui permettent de classer les agents et qu'il s'assure d'une égale répartition par Direction des agents retenus.

**Sur l'immobilier**, nous avons confirmation du déménagement du CSRH sur l'autre rive durant l'été 2022 et le rapatriement des services satellites à l'Hôtel des Douanes début 2023, site qui connaîtra par ailleurs des travaux durant 28 mois (toiture ...).

Actuellement le DI s'en tient au fait qu'une cantine fonctionnera bien en RDC de l'immeuble du CSRH pour refuser l'attribution de TR. Mais la capacité de la cantine sera-t-elle suffisante ? Cela dépendra aussi des exigences de l'INSEE.

C'est pourquoi à l'UNSA **nous pensons que la solution la plus pragmatique serait de laisser le choix** aux agents entre l'accès subventionné à la restauration collective (reste à savoir à quel niveau) et les TR. D'ici là de l'eau peut encore passer sous le pont de Pierre, l'UNSA défendra avant tout le bien être des agents !

Tous les autres projets immobiliers que nous avons évoqués en d'autres temps sont par ailleurs en phase de finalisation.

D'autres sujets individuels ou collectifs ont été abordés par l'UNSA auprès de l'adjointe au DI, Mme AMBACH, dont par exemple le délai d'information des vols privés arrivant hors UE. Le Chef divisionnaire à Limoges travaille sur cette question mais l'administration n'a pas toutes les cartes en main. Un point a également été demandé sur les démarches BEAT de Langon et Poitiers.

L'UNSA, fidèle à sa pratique syndicale, ni affidée, ni théâtrale, ni dogmatique mais loyale, efficace et pragmatique avait visé juste, avant l'été, en signant un préavis de grève pour solutionner les tensions apparues à la brigade de DAX. D'ailleurs, les autres syndicats, sans doute plus frileux, qui n'avaient pas signé le préavis ont tous loué la démarche et pu faire lors des négociations des propositions dans le cadre de la mise sous tutelle de la brigade. Aujourd'hui cette brigade a des résultats remarquables et s'apprête à redevenir autonome.

Notre action a néanmoins déplu au Directeur Interrégional qui n'a cessé de nous le faire savoir. **Mais si l'UNSA, à Paris, sait dire NON à la Directrice Générale, à Bordeaux, l'UNSA sait aussi dire NON au Directeur Interrégional.**

L'UNSA a sa propre capacité d'analyse, d'action et de proposition, c'est pourquoi elle est un syndicat libre et différent.

*Participants : Serge DETRIEUX, Hans GOURAUD, Etienne PIVOTTO, Denis MELLIER*



# OSEZ JOSÉPHINE,

# ... CRAIGNEZ ISABELLE

Cet été a été prise la décision de Panthéoniser une grande dame de la France, Joséphine BAKER. Arrivée en France en 1925 à l'âge de 19 ans pour la "Revue Nègre" elle n'en repartira pas. Elle apprit le Français et fit sienne notre nation. Elle adopta la France et la France l'adopta. Un pays moins raciste que son Amérique natale ce qui pour elle, était un total changement. Elle remercia toujours la France au point de s'impliquer socialement au milieu de la crise et du chômage sévissant dans notre pays dès 1932. Puis elle entrera en résistance en Afrique du Nord pendant ses représentations, au mépris de sa santé. Aux Milandes, son château de Dordogne, elle adopta des enfants à partir de 1952 (suite à de durs ennuis de santé, Joséphine ne pouvait pas avoir d'enfant) ainsi ce château deviendra le Village du Monde, qu'elle fut contrainte de quitter en 1969 pour se réfugier à Monaco, grâce à... Grace. "J'ai deux amours" restera son titre principal dès 1931, tout comme Parlez moi d'Amour en 1930 qui restera la chanson-phare de Lucienne Boyer.

Une autre chanson extrêmement émouvante, est toute aussi importante que "j'ai deux amours" : elle s'intitule "dans mon village", en 1953.

"Dans mon village, j'élève tendrement  
Dans mon village; cinq tout petits enfants  
Cinq orphelins, de-ci-de-là,  
Qui s'ennuyaient seuls ici-bas  
Et j'ai voulu qu'ils soient choyés  
Dans un foyer..... "

Egalement cet été, la Directrice générale des douanes, Madame Isabelle Braun Lemaire, a engagé le plan de transfert des missions fiscales de la douane vers la DGFIP et proposé un plan d'accompagnement social. Elle a joué sa partition "dans ses bureaux" en 2021.

" Dans mes bureaux, je convoque rapidement  
dans mes bureaux : cinq tout petits  
syndicats  
Cinq représentants, de-ci de-là  
Qui s'agitaient seuls ici-bas  
Et j'ai voulu qu'ils soient choyés  
Dans ma DG....."

Seulement voici que le plus petit des petits, l'UNSA, a commencé à revendiquer et à refuser un accord d'accompagnement à minima, parvenant à entrainer les autres OS dans son sillage. Le chemin est donc encore long avant que Madame Braun Lemaire entre au Panthéon douanier.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le décès tragique de notre camarade, Eric Lemaire, secrétaire régional adjoint de la section CORSE et membre de la section de PACA-Corse. Eric a été victime d'un accident de la route, survenu hier soir sur les hauteurs de Bastia.

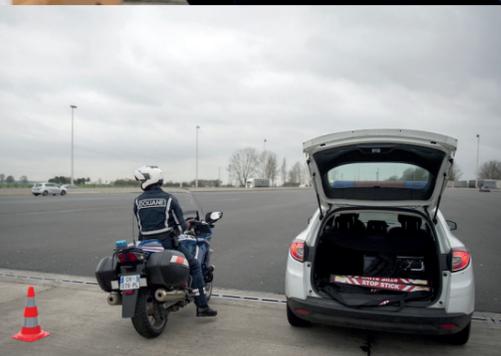
En ce moment difficile, nos pensées les plus émues sont à destination de ses proches, de ses collègues, de ses amis et des militants de la section UNSA Douanes de PACA Corse.

Nous garderons de lui un souvenir impérissable, d'un camarade jovial, sportif et altruiste. Eric a toujours été disponible et d'une gentillesse extrême dans nos relations. Il a porté haut les valeurs de notre organisation syndicale et nous en sommes fiers. Son absence laissera un grand vide.

Si vous désirez vous associer à la peine de sa famille, contactez la section PACA CORSE ou le siège : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com).

Vous pouvez aussi participer à la cagnotte créée pour venir en aide à ses proches : <https://www.leetchi.com/c/pour-la-famille-deric>

# Assemblée générale UNSA Douanes Nouvelle Aquitaine



La section **UNSA Douanes  
Nouvelle Aquitaine**  
invite les agents de l'interrégion  
à son assemblée générale

le **Vendredi 15 Octobre** • 9h  
Au Restaurant **LA VILLA**

1 rue Falcon Marcel Dassault • MÉRIGNAC  
en présence du Secrétaire Général-Adjoint

Cela sera l'occasion d'échanger sur l'avenir  
de l'Administration des Douanes,  
expérimentations en Surveillance,  
LDG Promotion



**100% Douaniers**

[unsadouanes.fr](http://unsadouanes.fr)

→ [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)